<u>Inscriptions vacances d'été</u> <u>Voyage autour des 5 continents</u>

A renvoyer par e-mail : <u>centreloisirs@bregnier-cordon.fi</u>
Ou à déposer dans la boite aux lettres du centre de loisir
J'inscris mon/mes enfant(s) (Nom et prénom)

Nous vous rappelons que pour le bon fonctionnement du centre de loisirs, il est impératif de respecter les horaires d'accueil.

Merci de retourner le coupon avant le 26 juin 2024

Au vu du nombre de places disponibles et du nombre de demandes nous ne serons pas en capacité de répondre positivement à toutes les familles. Une liste d'attente sera donc mise en place. Le cas échéant nous vous en informerons par mail dès réception.

Les demandes seront traitées et numérotés par ordre d'arrivée.

Cocher la case correspondant à l'inscription souhaitée :

Prévoir un pique-nique à votre /vos enfant(s)

Date	Matin	Midi	Après-midi
Lundi 8 juillet			
Mardi 9 juillet			
Mercredi 10 juillet			
Jeudi 11 juillet			
Vendredi 12 juillet			

Date	Matin	Midi	Après-midi
Lundi 15 juillet			
Mardi 16 juillet			
Mercredi 17 juillet			
Jeudi 18 juillet			
Vendredi 19 juillet			

Date	Matin	Midi	Après-midi
Lundi 22 juillet			
Mardi 23 juillet			
Mercredi 24 juillet			
Jeudi 25 juillet			
Vendredi 26 juillet			

Date	Matin	Midi	Après-midi
Lundi 29 juillet			
Mardi 30 juillet			
Mercredi 31 juillet			
Jeudi 1 ^{er} août			
Vendredi 2 août			

Nous vous rappelons que toute inscription au service communal vaut acceptation du règlement intérieur communiqué en début d'année scolaire, ci-joint l'extrait.

3-Accueil et remise des enfants aux familles

3.1 L'accueil

L'enfant est considéré sous la responsabilité de l'accueil de loisirs à partir de l'instant où il est remis à un animateur par l'accompagnant. Nous insistons sur le fait que les enfants scolarisés en maternelle doivent être obligatoirement accompagnée par un adulte. Celui-ci doit transmettre toute information nécessaire au bon fonctionnement de la journée et concernant la reprise de l'enfant le soir.

L'enfant sera équipé en fonction du temps et des activités programmées.

Les horaires d'accueil sont définis selon le service :

• Périscolaire matin: 7H30-8H15

Mercredis et vacances scolaire : - 7H30-9H30

- 11H45-12H

- 13H30-14H

Passé ces horaires, la structure se réserve le droit de ne plus accueillir l'enfant.